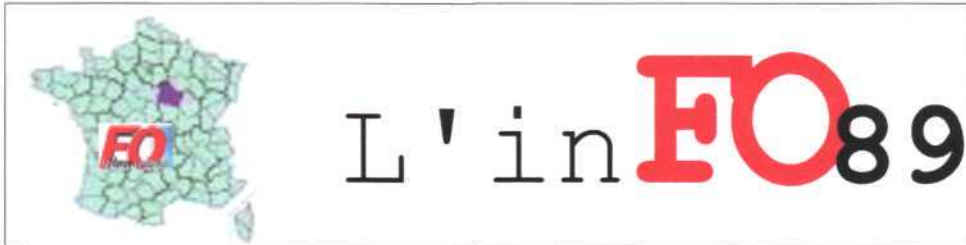


“Ceux qui vivent sont ceux qui luttent.” (Victor Hugo)



"Qui ne participe pas à la lutte participe à la défaite" (Berthold Brecht)

### AUDIENCE chez le DDFIP, Monsieur SAILLARD

Avec l'ensemble des organisations syndicales du département nous avons demandé audience au Directeur Départemental afin de lui remettre les pétitions (près de 300 signatures à ce jour) sur le plan de qualification et les suppressions d'emplois. Nous avons été reçus le 4 octobre.

Nous avons fait part à M SAILLARD des conditions très préoccupantes de nombreuses structures qui ne permettent plus de supporter le fardot des tâches et missions et rapprochent tous les jours nos collègues d'une situation de rupture. (encore 2023 suppressions d'emploi à la DGFIP en 2013)

A titre d'exemple la trésorerie d'Aillant subit un sous-effectif de 66%, celle d'Avallon après les départs en retraite annoncés -40%, celle de Toucy -33%, la Pairie Départementale -44%, et le 2° bureau des hypothèques d'Auxerre -20% (pourcentages calculés d'après les chiffres fournis par les RH rectifiés par l'absentéisme connu de nos élus).

Nous avons insisté sur la tenue rapide d'un comité technique traitant de l'exécution budgétaire. En effet aucune information n'a été communiquée aux représentants des personnels depuis le CT du premier semestre ou le budget n'avait été "évoqué" que suite à une demande écrite de notre part.

Nous avons en outre fait part au Directeur de notre désaccord sur la disparition du premier mouvement 2013 des inspecteurs "gestion publique".

-----  
Dans ses réponses M SAILLARD s'est félicité de l'affectation dans notre département en 2013 de 4 ou 5 contrôleurs issus du concours .

Il nous a ensuite indiqué que les moyens en agents de remplacement étant insuffisants pour couvrir les besoins, seules les vacances d'emploi seraient concernées pour les affectations de l'équipe de renfort départementale.

Quid des services subissant des longs congés de maladie?

2 personnes en contrat "pacte" seront affectées à Avallon et St Fargeau, mais la formation reste à faire ce qui n'est pas vraiment un plus pour les unités concernées.

Le Directeur nous a indiqué que vu la situation des effectifs affectés dans le département il faudrait avoir une réflexion sur la durée et les jours d'ouverture au public. La délégation FO a confirmé, quoiqu'étant très attachée au service public (en particulier de proximité) qu'un abandon de missions et une réduction du temps accordé au public était inéluctable pour stopper l'aggravation des conditions de travail.

Les agents attendent de la Direction des instructions sur la réduction des tâches et non une argumentation pour en faire toujours plus avec moins comme c'est le cas actuellement.

FO  
-  
D  
G  
F  
I  
P  
8  
9  
I  
N  
F  
O

Concernant les plans de qualification Monsieur SAILLARD nous a indiqué que la visibilité actuelle de la Direction Générale sur le nombre d'emplois offerts à promotion était quasi nulle. ( la CAPL sur la liste d'aptitude de C en B prévue le 22 est d'ailleurs repoussée au 19 novembre faute d'information). FO DGFIP ne cessera de répéter que le droit à dérouler une carrière est inscrit dans le statut et doit être respecté.

Le Directeur a par ailleurs précisé que le Ministère des Finances était bien nanti par rapport aux autres administrations et que la volonté était de nous faire rentrer dans le rang.

La solution est pourtant simple : tirer tous le monde vers le haut et non l'inverse. En tout cas cela n'augure rien de bon pour l'avenir.

Pour parler de visibilité il paraît, (note DGFIP du 16/10/2012) que le mouvement des A début 2013 est supprimé car la Direction Générale n'a pas actuellement une photographie assez précise de la situation des inspecteurs. Les agents concernés apprécieront.

En ce qui concerne les suppressions d'emplois ( entre 10 et 15 probablement) le Directeur nous a indiqué qu'il appliquerait un traitement différencié en fonction de la taille des structures.


Pour le budget il nous a confirmé la baisse de 15% de celui-ci.

Mais il devrait être tenu en transférant certaines dépenses de décembre sur 2013 ( ? ? ?).

L'essentiel des crédits étant « mangé » par les loyers et l'affranchissement, comment vont fonctionner les services ? ( va-t-on faire comme dans certaines administrations envoyer des courriers sans enveloppe ?).

Globalement le manque de reconnaissance des agents et la dégradation des conditions de travail sont le trait commun des restrictions budgétaires.

L'ensemble de la délégation syndicale a rappelé au Directeur Départemental des Finances publiques que les nombreux agents ayant signé la pétition exigent le maintien des engagements en terme de plan de qualification et l'arrêt des suppressions d 'emplois.

SYNDICAT	BULLETIN D'ADHESION
	NOM : ..... PRÉNOM : .....
	GRADE : .....
	AFFECTATION : .....
	Declare vouloir adhérer au Syndicat
	Fait à ..... le .....
	(signature)
<i>→ 66 % de la cotisation syndicale est déductible du montant de l'impôt sur le revenu</i>	